

Image not found or type unknown



Une tante peut-elle adopter sa nièce majeure ?

Question / réponse publié le **03/10/2024**, vu **92 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Une tante peut-elle adopter sa nièce majeure ?

Céline est très proche de sa tante, la sœur de sa mère décédée alors qu'elle était encore bébé. Au décès, c'est Yvette qui l'a prise en charge et qui l'a élevée avec son mari comme sa fille car son père militaire était souvent absent du foyer. Céline l'a toujours considérée comme sa mère de cœur. Elle voudrait savoir si Yvette peut l'adopter aujourd'hui alors qu'elle a 33 ans.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17725>